



L'exposition et ses conditions d'utilisation

Cahier des charges

- Tout membre de l'association, à jour de cotisation, peut retenir l'Exposition à titre gratuit.
- L'Exposition peut être mise à disposition de collectivités locales, de structures culturelles, paroissiales ou touristiques moyennant une location selon un tarif proportionnel au temps et aux frais liés au déplacement de l'Exposition. Un devis sera établi pour chaque opération, la facturation sera effectuée par le trésorier de l'Association.
- La participation financière de l'exposant sera à définir avec le (la) responsable de la Commission Exposition.
- La réservation ne peut dépasser un mois, sauf cas **exceptionnel, apprécié par le Bureau de l'Association.**
- L'Exposition est prise à l'endroit où elle se trouve par le futur exposant. **Exceptionnellement**, elle peut être livrée, par l'Association, à l'endroit prévu par l'utilisateur, moyennant une participation aux frais de déplacement. Dans ce cas un devis sera établi comprenant les frais kilométriques et d'autoroute sur la base d'un coût kilométrique fixé par le Conseil d'Administration.

Le retour de l'exposition à l'Association se fera dans les mêmes conditions. Si le responsable de la commission doit se déplacer pour reprendre l'Exposition les frais du déplacement seront facturés à l'exposant dans les mêmes conditions. Un devis sera établi préalablement.

L'Exposition est composée de 28 panneaux.

- 13 panneaux didactiques sur l'Histoire du Chemin de Compostelle et de ses pèlerins.
- 15 panneaux départementaux décrivant les monuments jacquaires (9 panneaux) et le tracé du chemin dans les départements (6 panneaux).

- Les dimensions de ces panneaux sont de 1.20 m par 0.80 m, épaisseur 5 mm
- Afin de garantir leur état, les panneaux devront être suspendus obligatoirement. Les exposants assurent l'entretien, la surveillance des panneaux, et leur restitution en parfait état. Dans le cas d'une dégradation le panneau sera remplacé aux frais de l'exposant. Un devis sera établi.
- Des exemplaires de ces panneaux peuvent être consultés sur le site internet de l'association.
- L'exposant devra avoir une assurance afin de garantir l'Exposition, la valeur de l'Exposition étant de 3.500 euros.
- Une fiche de liaison sera envoyée par l'exposant au responsable de la Commission précisant l'état de

l'Exposition, les coordonnées du nouvel exposant et le lieu futur de l'exposition. Un modèle de fiche sera fourni à l'exposant.

- En cas de discontinuité dans les dates des expositions, le stockage de l'Exposition sera déterminé entre le dernier exposant et le responsable de la Commission.

- A la demande des exposants une animation peut entourer l'exposition, projection de films, conférence, débats, renseignements. Dans ce cas il est nécessaire de prendre contact avec le délégué départemental de l'Association qui déterminera les conditions d'intervention.

- Pour les réservations de l'Exposition et autres questions, prendre contact avec le responsable régional de la Commission Exposition (coordonnées sur le site et la revue de l'association).

Descriptifs des panneaux

N° Panneau	Désignation
1	Le chemin de St Jacques part de chez vous
2	Les 4 voies françaises
3	Le chemin en Rhône-Alpes
4	voir panneaux spécifiques
5	Qui est St Jacques
6	L'histoire et la légende
7	Pourquoi aller à St Jacques
8	Le pèlerin
9	Comment va-t-on à St Jacques
10	Qu'affronte le pèlerin
11	L'hospitalité
12	En route on découvre
13	On découvre aussi les signes et les symboles
14	A St Jacques de Compostelle
15	Pour conclure

PANNEAUX SPECIFIQUES CHEMINS (dont N° 3 cité dans le tableau ci-dessus)

N° Panneau	Désignation
4a	Le chemin en Drôme et Ardèche
4a	Le chemin en Isère
4a	Le chemin en Rhône et Loire
4a	Le chemin dans les Savoie
4a	Le chemin de Genève à Arles

PANNEAUX SPECIFIQUES REGIONS

N° Panneau	Désignation
4b	Présence jacquaire en Ain
4b	Présence jacquaire en Ardèche
4b	Présence jacquaire en Drôme
4b	Présence jacquaire en Isère
4b	Présence jacquaire en Loire
4b	Présence jacquaire en Rhône
4b	Présence jacquaire en Savoie
4b	Présence jacquaire en Haute Savoie
4b	Présence jacquaire de Gillonnay à Arles